

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

pharmaciens
Question écrite n° 75669

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la difficulté rencontrée par de nombreux pharmaciens de se mettre en conformité avec la législation qui leur impose qu'au-delà d'un certain chiffre d'affaires l'obligation est faite au pharmacien d'avoir un collaborateur diplômé. Or, elle lui signale qu'alors que le concours en pharmacie n'offre que 79 places par an, il manquerait aujourd'hui plus de 100 pharmaciens en Bretagne selon la profession. Cette pénurie actuelle limite la portée même des textes réglementaires. Elle lui demande quelles sont les dispositions qu'entend mettre en oeuvre l'Etat dans l'avenir pour pallier ces difficultés.

## Données clés

Auteur: Mme Marcelle Ramonet

Circonscription: Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 75669 Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2171